



APPEL À CANDIDATURE

VERSION D'ESSAI

résidence d'artiste-écrivain

AU LIEU !

DEAD LINE : le 12 juin 2020

AU LIEU, laboratoire de recherche et de création dédié à la transversalité art/littérature accueille un programme de résidence de deux mois pour un.e artiste-écrivain.e de novembre à décembre 2020.

La première édition de VERSION D'ESSAI a accueilli l'auteure Mélanie Yvon en 2018.

La seconde édition de VERSION D'ESSAI a accueilli l'auteur Benoît Toqué en 2019.

Votre travail d'artiste porte sur les questions du récit et de la fiction et vous pouvez témoigner d'une pratique régulière de l'écriture, votre candidature est la bienvenue !

LES OBJECTIFS

Par l'écriture et la réalisation d'oeuvres plastiques, vous serez invité.e à penser les formes que peut emprunter cette hybridation des genres.

À l'issue de la résidence, le travail d'écriture et les réalisations plastiques menées par l'artiste sur place feront l'objet d'une publication et d'une exposition de dix jours AU LIEU.

LES MOYENS

→ Le.la résident.e disposera d'une bourse de création de 900€ mensuelle (sous réserve d'obtention de la subvention de la Mairie de Paris).

→ Le.la résident.e disposera d'une assistance d'atelier à temps partiel et d'un espace de travail personnel.

→ AU LIEU dispose d'un atelier bois d'appoint, d'outils de production photo et d'une station de montage vidéo.

→ Attention : AU LIEU ne dispose pas d'ateliers de sculpture/peinture, les pratiques "propres" seront donc favorisées (vidéo - photographie - dessin - installation - son).

POUR CANDIDATER

Envoyer à bureau@leseditionsextensibles.com

→ Votre cv artistique et bio-bibliographie (publications personnelles et en revues)

→ Votre portfolio

→ Deux récits de fiction dont vous êtes l'auteur.e.

→ Votre projet de création pour la résidence qui met en avant votre intérêt pour une recherche hybride entre l'art et la littérature. Format de votre texte de projet de création : 300-400 mots

NB : La résidence VERSION D'ESSAI est dépendante du renouvellement de notre subvention auprès de la Mairie de Paris.